

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de l'économie, des finances et  
de la souveraineté industrielle et  
numérique

---

**Arrêté du 24 mars 2025**

**portant nomination du président de la commission consultative des marchés auprès de  
l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs**

NOR : ECOR2508000A

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,**

Vu le code de l'environnement, notamment son article R. 542-16 ;

Vu le code de justice administrative, notamment son article L. 137-1 ;

Vu l'arrêté du 6 décembre 1993 instituant une commission des marchés auprès de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs ;

Vu l'arrêté du 4 février 2020 portant nomination du président de la commission consultative des marchés auprès de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs,

**Arrête :**

## **Article 1<sup>er</sup>**

M. Hervé FABRE-AUBRESPY, conseiller d'État, est nommé président de la commission consultative des marchés auprès de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs pour une durée de cinq ans.

## **Article 2**

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique.

Fait le 24 mars 2025

Le ministre de l'économie, des finances  
et de la souveraineté industrielle et numérique,

Pour le ministre et par délégation :  
Le directeur de l'énergie,

Laurent Kueny